

ENVOLÉE DES PRIX SUR LES MATÉRIAUX **ÉTAT DES LIEUX ET CONSÉQUENCES**

Après une première crise liée au redémarrage rapide de l'économie mondiale à la fin de l'automne 2020, puis une deuxième crise déclenchée par l'envolée des prix de l'énergie à la fin de l'été 2021, une troisième crise puissante sur les matériaux du BTP s'observe depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022. Le choc, concentré sur les produits s'échangeant sur les marchés européens ou mondiaux en 2021 (acier, bois...) , est devenu beaucoup plus général avec la crise de l'énergie en Europe.

Alors que les coûts moyens des entreprises de bâtiment (BT01 de l'Insee) affichaient une progression de 5,4 % entre décembre 2020 et décembre 2021 (deux fois plus que l'inflation générale), puis encore de 6,9 % sur les huit premiers mois de 2022, la fragilisation des trésoreries de nombre de ces structures constitue une sérieuse menace pour le secteur, donc pour ses emplois. D'autant que l'accalmie des prix des matériaux constatée au début de l'été 2022 s'est trouvée percutée par la nouvelle et vertigineuse envolée de ceux de l'énergie sur la fin août.

Les index BT permettent d'actualiser et/ou réviser les prix des marchés de bâtiment (cf. encadré 1 et annexe). Publiés en octobre 2022, les plus généralistes d'entre eux, à savoir le BT01 (travaux de bâtiment tous corps d'état) et BT50 (rénovation-entretien tous corps d'état) affichent de fortes hausses, soit +7,9 % et +6,1 % entre août 2021 et août 2022 (après 5,4 % et 3,9 % sur l'ensemble de 2021). De fait, il faut remonter au milieu des années 2000 (phase de forte reprise) pour relever de telles évolutions. On note surtout que :

- le BT07 (ossature et charpentes métalliques) s'envole à +71,9 % (dont 27,7 % sur les seuls huit premiers mois de 2022) ;
- les BT27 (fermeture de baies en aluminium) et BT28 (fermeture de baies en métal ferreux) progressent respectivement de 36,0 % et 32,2 % (dont respectivement 13,6 % et 5,7 % sur les seuls sept huit mois de 2022) ;
- les BT42 (menuiserie en acier et serrurerie), BT49 (couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité), BT43 (menuiserie en alliage d'aluminium) et BT52 (impermeabilité de façades) affichent des hausses de 27,0 %, 26,9 %, 24,1 % et 23,2 % (dont 12,5 %, 14,1 %, 10,8 % et 8,4 % sur les seuls huit premiers mois de 2022) ;
- le BT53 (étanchéité) ressort en progression de 19,5 % (dont 9,2 % sur les seuls huit premiers mois de 2022).

Encadré 1 : les index BT

Les index BT, calculés par l'Insee depuis février 2014, visent à refléter au mieux les coûts des entreprises, pour éviter des distorsions lors de l'application des formules de variation qui peuvent porter sur des montants très importants.

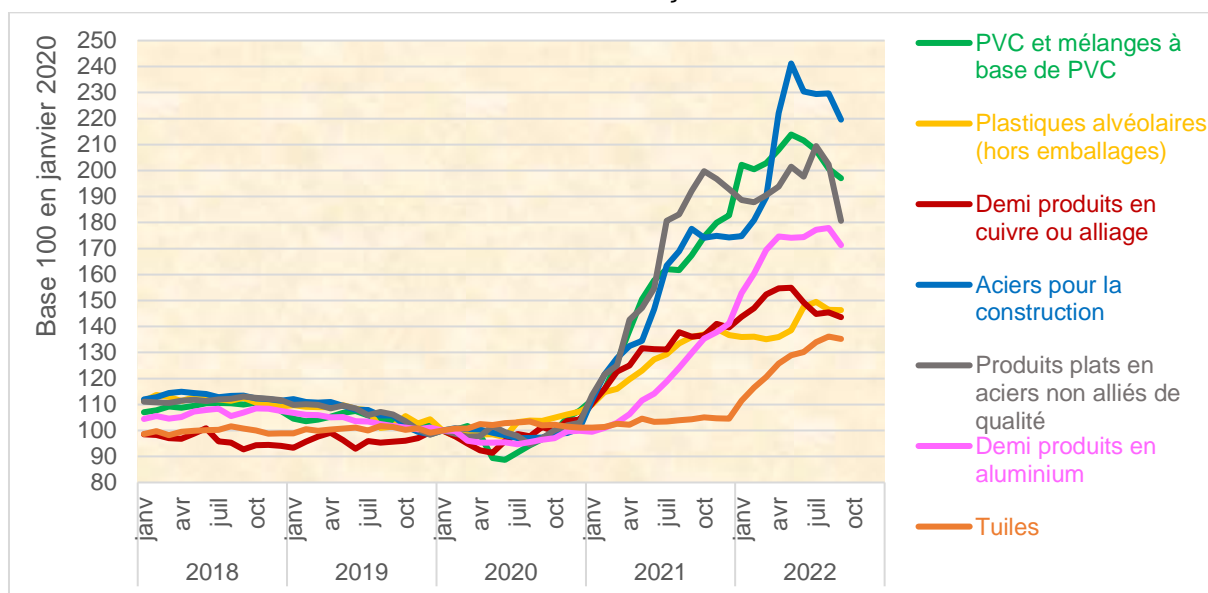
Le calcul de tous les index BT (37 au total, adaptés aux différentes activités exercées par les entreprises) repose sur l'agrégation de six grands postes : salaires et charges, matériaux, matériel, énergie, transport, frais divers. Leur poids relatif, ainsi que la composition du poste « matériaux » s'avèrent propre à chaque index BT.

Leur publication intervient à 45 jours depuis la mi-mai 2022 (80 jours auparavant), décalage principalement dû à :

- la disponibilité des indices « salaires et charges » ;
- la fiabilité des indices de prix des matériaux, parfois même leur disponibilité. De fait, pour éviter les révisions de révisions de marché, les niveaux publiés des index BT sont définitifs, *a contrario* de ceux des indices de prix des matériaux. Il importe donc d'attendre la fiabilisation de ces derniers avant de publier les premiers.

Ces index resteront globalement à haut niveau dans les prochains mois, compte tenu de l'envolée des prix toujours d'actualité pour nombre de matériaux. Pour ne retenir que quelques exemples, selon l'Insee, les produits acier, qui furent les premiers à connaître pénurie et envolée des prix dès la fin 2020 (cf. graphique 1), ressortent à +38,0 % entre novembre 2021 et mai 2022, avant un recul de 9,0 % jusqu'à fin septembre.

Graphique 1 – Indices de prix de production industrielle de quelques matériaux pour le marché français



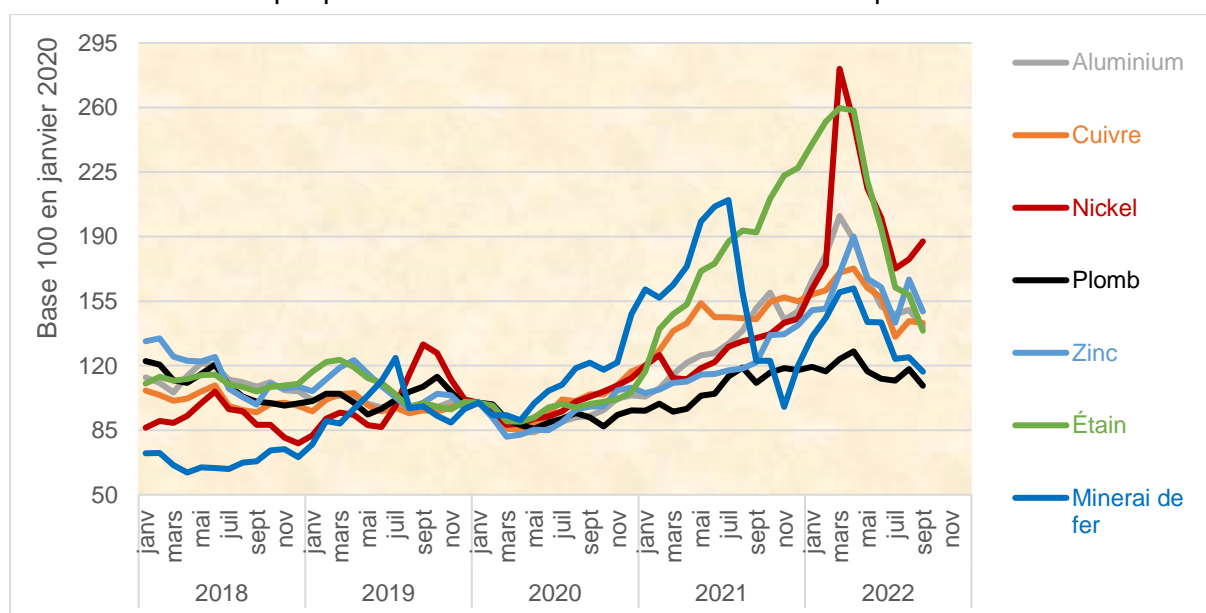
Source : calculs FFB d'après Insee.

Cette inflexion depuis l'été s'observe également pour les produits PVC (-7,9 % entre mai et septembre 2022), cuivre (-7,0 % pour les demi-produits) ou aluminium (-1,7 %). Mais ici comme là, elle ne permet pas de revenir à des niveaux d'avant crise, loin s'en faut. De plus,

les prix du verre plat (+8,7 %), des peintures (+5,8 %), des plastiques alvéolaires (+5,6 %), des charpentes et menuiseries en bois (+5,3 %) ou encore des tuiles (+4,9 %) continuent de progresser entre mai et septembre 2022. C'est encore le cas des éléments en matières plastiques (+3,5 %), des ouvrages en béton, ciment ou plâtre (+2,6 %).

Certes, le tassement des cours des matières premières (voir graphique 2), qui orientent les prix de demain, pourrait laisser espérer une nouvelle baisse des prix des matériaux dans les prochaines semaines. De fait, l'étain a reculé de 46,2 % entre avril et septembre 2022 ; le minerai de fer, le nickel, l'aluminium et le zinc respectivement de 27,9 %, 25,6 %, 25,1 % et 21,3 % ; le cuivre et le plomb de 17,1 % et 14,6 %. On distingue cependant une certaine fébrilité en fin de période et même quelques nouvelles hausse (nickel, singulièrement).

Graphique 2 – Cours internationaux des matières premières

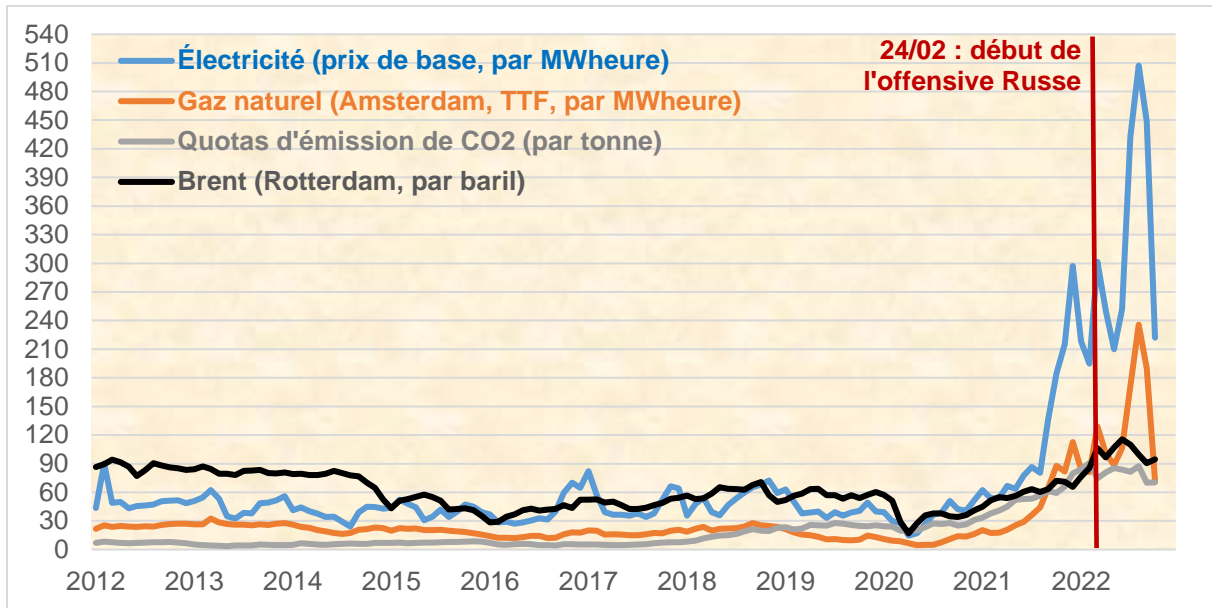


Source : calculs FFB d'après Insee.

Mais surtout, l'envolée des prix de l'énergie constitue une nouvelle menace (voir graphique 3), susceptible de remettre en cause la tendance baissière. De fait, entre août 2021 et septembre 2022, les prix de gros au jour le jour en euros explosent de près de 115 % pour le gaz et de 114 % pour l'électricité, malgré le repli de septembre¹ et avant la rechute d'octobre.

¹ On relève néanmoins une baisse d'environ 15 % pour le pétrole (Brent) et de 18 % du coût unitaire des émissions de CO₂ entre août 2021 et septembre 2022.

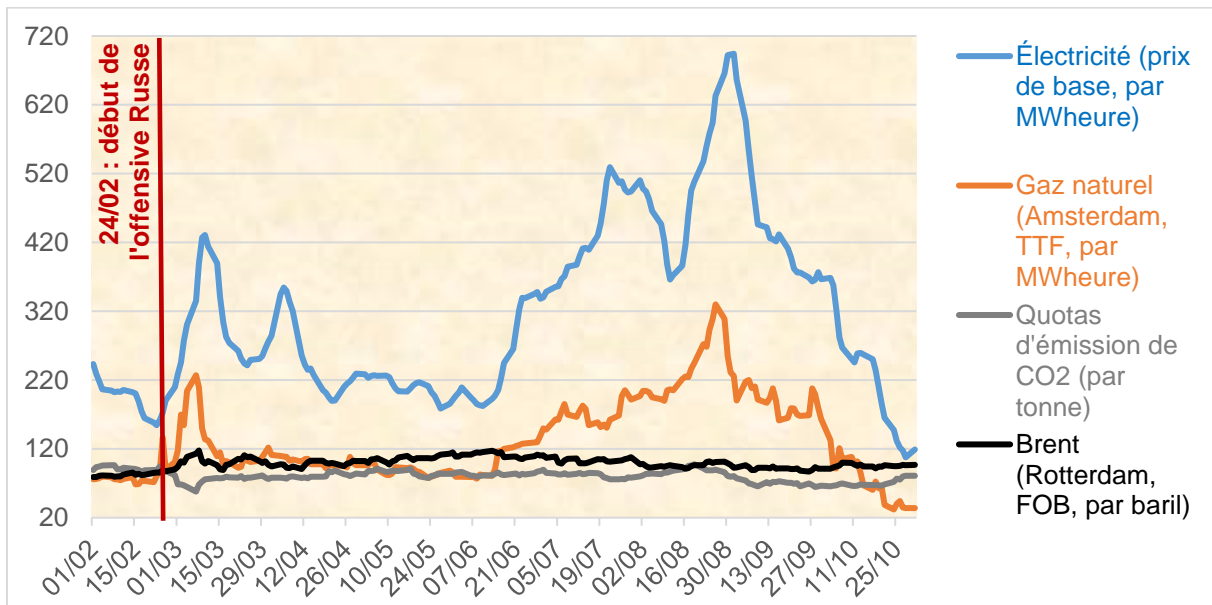
Graphique 3 – Prix spot des énergies et du CO₂ en Europe (en €, moyenne mensuelle)



Sources : Insee et Rexecode, d'après PowerNext, Refinitiv, European Energy Exchange.

Et pour cause, les chocs sur les cours de l'énergie en Europe se succèdent depuis les premiers bruits de botte à l'est de l'Ukraine, avec une véritable explosion des prix spots du gaz et de l'électricité sur la seconde moitié d'août, avant retour à la situation de 2021 (cf. graphique 4) ! Cette volatilité traduit surtout une grande incertitude quant aux perspectives de court et moyen termes en Europe, jusqu'à récemment très tributaire du gaz Russe.

Graphique 4 – Prix spot des énergies et du CO₂ en Europe depuis début février 2022 (en €, moyenne journalière)

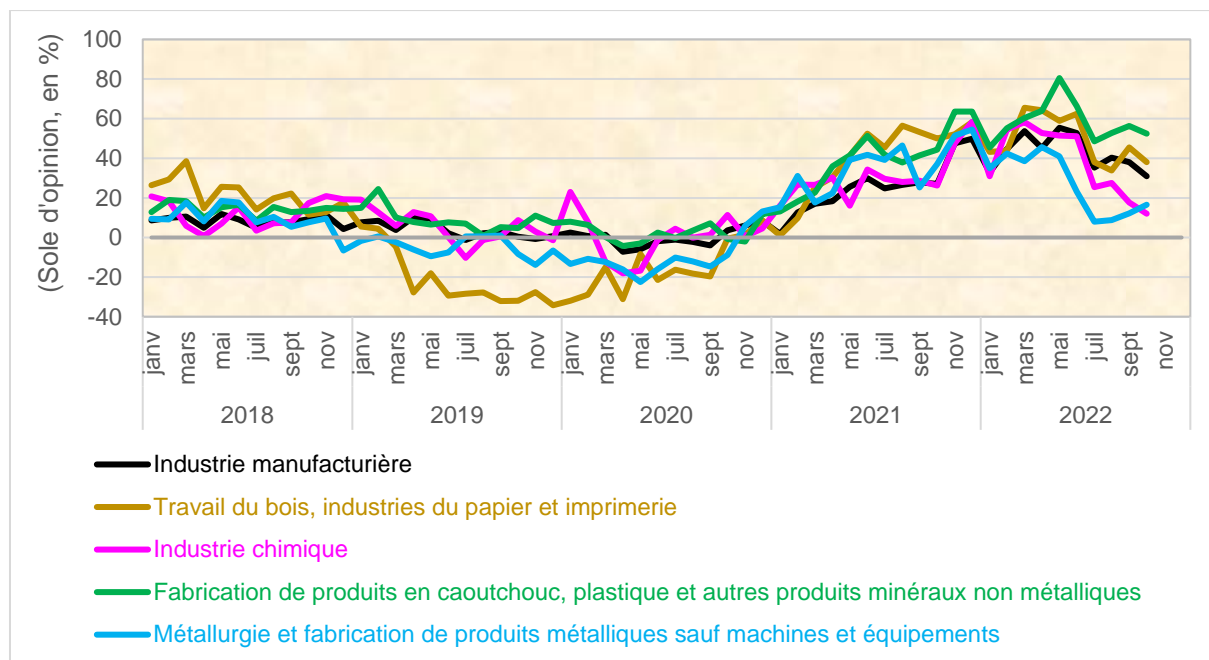


Sources : Insee et Rexecode, d'après PowerNext, Refinitiv, European Energy Exchange

D'ailleurs, en Europe, les cours du gaz et de l'électricité pour livraison en 2023 restent, pour l'heure, à haut niveau, aux environs de 140 €/MWh et 500 €/MWh à fin octobre 2022.

Or, la production de nombreux intrants du bâtiment (acier, aluminium, verre, PVC, plastiques, ciment, briques et tuiles, carrelages, ...) s'avère intensive en énergie. Interrogés par l'Insee, les industriels indiquent donc globalement un tassement du mouvement de baisse de leur prix depuis août 2022, voire même l'amorce d'une nouvelle hausse pour certains (cf. graphique 5).

Graphique 5 – Évolution probable des prix de vente dans l'industrie



Source : Insee.

De même, dans le tableau de bord co-construit par la FFB et les représentants des industriels ou négociants de l'acier (Alliance des minerais, minéraux et métaux –A3M–, Fédération française des distributeurs de métaux –FFDM– et Association professionnelle des armaturiers –APA), ces derniers anticipent maintenant une nouvelle hausse (de 5 % à 10 %) des prix des produits concernés à l'horizon de la fin 2022.

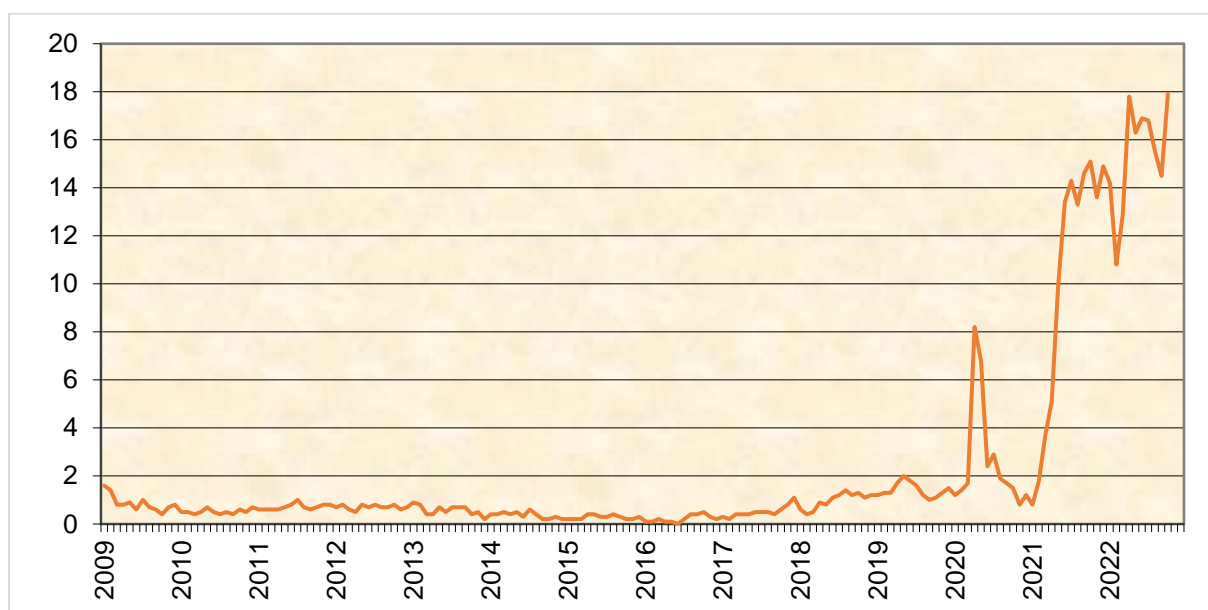
Un autre raison conduit à anticiper une reprise de la hausse des index BT dans les prochains mois : celle des salaires, déjà en cours dans un contexte très inflationniste.

Les remontées du terrain confirment clairement cette reprise récente. Aux annonces « classiques », mais déjà fortes, de hausse des prix par les fournisseurs en début d'année ont succédé, au printemps et plus encore depuis septembre, une litanie de courriers-typés annonçant de nouvelles envolées immédiates. Plus inquiétant, les durées de validité des bordereaux de prix se raccourcissent et l'on constate à nouveau des demandes de prise de commandes sans engagement de prix ou des annonces de révision de prix sur des contrats déjà signés.

Certains industriels ferment mêmes des capacités de production depuis l'été, car ils estiment ne plus pouvoir couvrir l'envolée de leurs coûts énergétiques. C'est le cas de fabricants de produits aluminium et zinc, d'aciéristes, de tuiliers, de verreries... Plus globalement, plusieurs

matériels et matériaux connaissent à nouveau un allongement des délais de livraison. On l'observe pour les chaudières, les pompes à chaleur, certains produits acier ou aluminium, les tuiles, les fermetures motorisées les gros onduleurs ou transformateurs (à la limite de la rupture d'approvisionnement pour ces quatre derniers items). L'enquête de l'Insee auprès des entreprises de bâtiment de plus de dix salariés révèle ainsi que près de 18 % se trouvent contraintes dans leur niveau de production par cette difficulté en octobre 2022 (voir graphique 6), soit le plus haut niveau constaté depuis l'origine de l'enquête en 1998, malgré le retour de pratiques de stockage dans la filière.

Graphique 6 – Part des entreprises de bâtiment de plus de dix salariés déclarant ne pouvoir produire plus du fait de problèmes d'approvisionnement (en %)



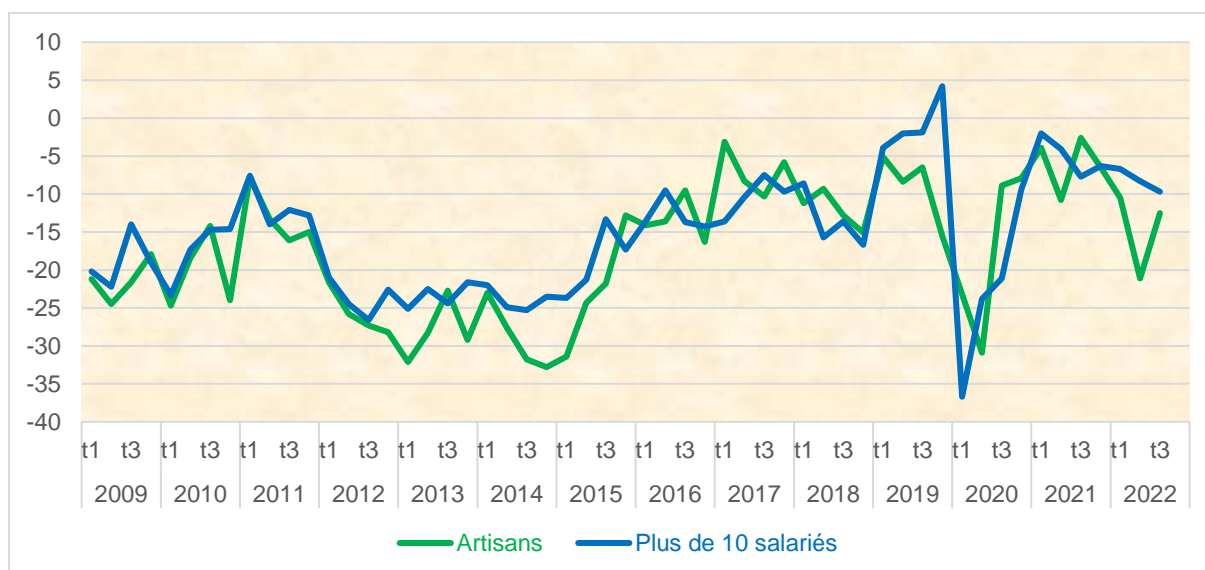
Source : FFB, d'après Insee.

Or, beaucoup des marchés du bâtiment se signent encore à prix fermes et non révisables, d'une part ; la plupart prévoient la sanction des retards d'exécution par application de pénalités², d'autre part. Pour les entreprises de bâtiment, ces contrats risquent donc de se solder par une double perte : celle liée à l'envolée « non répercutable » des matériaux et équipements mis en œuvre, plus celle causée par la livraison du chantier en retard. Et il s'agit d'un risque systémique dans certains métiers, puisqu'il affecte l'ensemble de leurs chantiers.

Le cumul de ces difficultés explique sans doute la nouvelle érosion des trésoreriers constatée depuis le printemps 2022 dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee, notamment pour les artisans où elle s'est transformée en véritable chute (voir graphique 7).

² Les cahiers de clauses administratives générales (CCAG) prévoient 1/3 000^{ème} du prix de l'ouvrage confié par jour de retard pour la commande publique, tout comme la NF P 03 001 pour la commande privée et le Contrat de construction de maison individuelle. Toutefois, les clausiers spécifiques à chaque marché retiennent souvent des taux bien plus élevés.

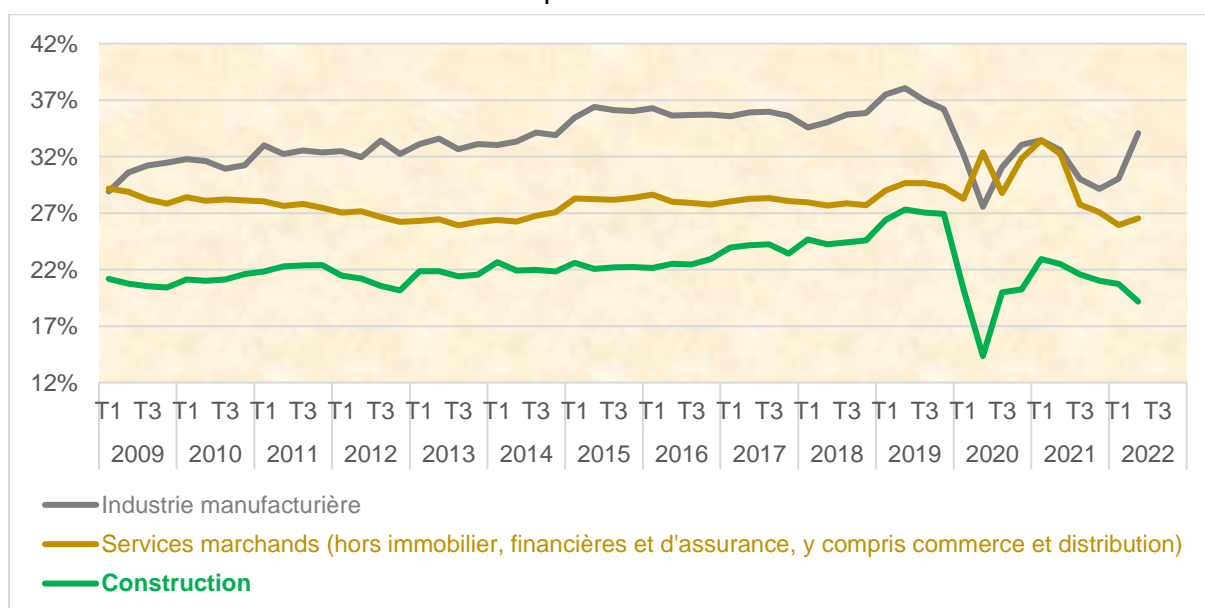
Graphique 7 – Soldes d'opinion des entreprises de bâtiment sur leur trésorerie (cvs)



Source : FFB, d'après Insee

Plus inquiétant, **les Comptes de la Nation publiés par l'Insee révèlent**, qu'après réaffectation de la rémunération du travail des chefs d'entreprises non salariés, **les marges opérationnelles (EBE/VA) dans la construction s'inscrivent en net retrait par rapport à la situation d'avant crise sanitaire**, à 19,2 % au deuxième trimestre 2022 contre 26,9 % fin 2019 (cf. graphique 8). Le rebond du troisième trimestre 2020 s'est rapidement enrayé, avant de céder la place à un fléchissement dès le deuxième trimestre 2021, qui s'accélère d'ailleurs début 2022, ramenant la marge moyenne à son niveau de la fin 2006.

Graphique 8 – Taux de marge opérationnelle corrigé de la rémunération des chefs d'entreprise non salariés



Source : FFB, d'après Insee

La construction s'avère ainsi le grand secteur le plus pénalisé par la succession de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine, avec un recul de 7,8 points de marge. L'industrie manufacturière³ n'affiche qu'une perte de 2,1 points et connaît même un vif redressement sur le début 2022. Quant aux services marchands (hors immobilier et secteur financier), ils fléchissent de 2,8 points.

Deux raisons principales expliquent l'écart entre construction et autres grandes branches :

1. une chute de 9,7 points de la part de la valeur ajoutée dans la production (de 39,8 % à 36,0 % entre le quatrième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2022), pour 90 % due à l'impossibilité de répercuter intégralement les hausses de coûts subies ;
2. mais surtout une très forte progression de la part des rémunérations dans la valeur ajoutée (de 60,4 % au quatrième trimestre 2019 à 67,5 % au deuxième trimestre 2022).

En résumé, parce qu'il ne parvient qu'en partie à répercuter les hausses de coût qu'il subit et parce qu'il s'avère la seule des grandes branches à avoir embauché (+78 900 postes salariés entre fin 2019 et le deuxième trimestre 2022, +67 000 y compris intérim en équivalent-emplois à temps plein), le bâtiment se trouve pénalisé dans ses marges opérationnelles.

Le nouveau choc de prix sur l'énergie et les matériaux, conséquence directe de la guerre en Ukraine, affecte donc des entreprises de bâtiment déjà fragilisées. Et cela ne peut que se renforcer avec **l'inflation générale, qui commence à se traduire en hausses importantes de salaires.**

³ Au sein de cet ensemble, seul le secteur des matériels de transport se distingue réellement, avec un effondrement de 48 points de marge (de 52,4 % à 4,1 % entre le T4 2019 et le T2 2022). Les biens d'équipement ne perdent que 5,1 points et les « autres branches industrielles », 2,6 points.

Annexe : évolution des index BT à fin août 2022

| | | Sur 8 mois | Sur 12 mois | / ^r déc 2020 |
|-------------|--|---------------|----------------|----------------------------|
| BT02 | Terrassements | 9,3% | 10,7% | 15,1% |
| BT03 | Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie) | 6,7% | 7,3% | 13,2% |
| BT06 | Ossature, ouvrages en béton armé | 7,3% | 8,5% | 12,9% |
| BT07 | Ossature et charpentes métalliques | 27,7% | 31,3% | 71,9% |
| BT08 | Plâtre et préfabriqués | 5,6% | 6,1% | 9,1% |
| BT09 | Carrelage et revêtement céramique | 7,6% | 7,9% | 9,3% |
| BT10 | Revêtements en plastique | 9,7% | 10,1% | 13,0% |
| BT11 | Revêtements en textiles synthétiques | 5,0% | 7,0% | 9,8% |
| BT12 | Revêtements en textiles naturels | 4,4% | 6,7% | 9,6% |
| BT14 | Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés | 5,2% | 5,2% | 7,1% |
| BT16b | Charpente en bois | 8,1% | 11,0% | 16,2% |
| BT18a | Menuiserie intérieure en bois | 7,3% | 8,4% | 11,7% |
| BT19b | Menuiserie extérieure en bois | 8,4% | 10,2% | 13,2% |
| BT26 | Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC | 10,0% | 13,4% | 17,0% |
| BT27 | Fermeture de baies en aluminium | 13,6% | 20,1% | 36,0% |
| BT28 | Fermeture de baies en métal ferreux | 5,7% | 10,8% | 32,2% |
| BT30 | Couverture en ardoises de schiste | 5,1% | 10,1% | 14,3% |
| BT32 | Couverture en tuiles en terre cuite | 9,9% | 12,9% | 16,2% |
| BT33 | Couverture en tuiles en béton | 5,8% | 7,8% | 10,5% |
| BT34 | Couverture en zinc et métal (sauf cuivre) | 5,1% | 10,5% | 17,5% |
| BT35 | Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte | 8,8% | 11,8% | 17,6% |
| BT38 | Plomberie sanitaire (y compris appareils) | 5,9% | 6,6% | 11,6% |
| BT40 | Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique) | 6,1% | 7,7% | 9,5% |
| BT41 | Ventilation et conditionnement d'air | 6,5% | 7,5% | 8,5% |
| BT42 | Menuiserie en acier et serrurerie | 12,5% | 15,8% | 27,0% |
| BT43 | Menuiserie en alliage d'aluminium | 10,8% | 15,8% | 24,1% |
| BT45 | Vitrerie-Miroiterie | 9,1% | 11,7% | 14,3% |
| BT46 | Peinture, tenture, revêtements muraux | 4,7% | 5,6% | 7,7% |
| BT47 | Électricité | 4,6% | 5,7% | 8,8% |
| BT48 | Ascenseurs | 4,1% | 6,2% | 16,0% |
| BT49 | Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité | 14,1% | 17,1% | 26,9% |
| BT50 | Rénovation-entretien tous corps d'état | 5,0% | 6,1% | 9,1% |
| BT51 | Menuiseries PVC | 8,7% | 9,5% | 12,6% |
| BT52 | Imperméabilité de façades | 8,4% | 12,8% | 23,2% |
| BT53 | Étanchéité | 9,2% | 11,4% | 19,5% |
| BT54 | Ossature Bois | 7,7% | 10,4% | 15,8% |
| BT01 | Tous corps d'état | 6,9% | 7,9% | 12,6% |

Ces évolutions s'expliquent très largement par celles des prix des matériaux. Le tableau ci-après montre par exemple que, compte tenu de leur poids dans le BT01 (36,5 %), leur envolée sur les douze derniers mois (+15,0 %) contribue pour 5,5 % à la hausse globale de 7,9 % de l'index. Le poste « énergie » -consommation directe- progresse nettement plus vite (+29,2 %) ; toutefois, compte tenu de son poids beaucoup plus faible (1,0%), sa contribution à la progression des coûts de construction retracée par le BT01 s'affiche à 0,3 %.

Décomposition de l'évolution du BT01 selon ses grands postes

| Grand poste | Matériel | Travail | Énergie | Matériaux | Service | Transport | BT01 |
|----------------------|----------|---------|---------|-----------|---------|-----------|--------------|
| Année / poids | 5,9% | 44,9% | 1,0% | 36,5% | 9,3% | 2,4% | 100,0% |
| 2015 | 1,7% | 0,3% | -9,1% | -2,7% | 0,4% | -2,1% | -0,9% |
| 2016 | 0,7% | 2,4% | 9,0% | 0,6% | 0,8% | 1,9% | 1,5% |
| 2017 | -0,7% | 2,1% | 9,3% | 2,8% | -0,1% | 2,3% | 2,1% |
| 2018 | 0,8% | 2,9% | 11,3% | 1,4% | 0,8% | 4,0% | 2,1% |
| 2019 | 1,4% | 2,8% | 2,8% | 0,5% | 1,3% | 2,6% | 1,7% |
| 2020 | 1,6% | 3,0% | -14,2% | 1,6% | -0,3% | -2,1% | 1,8% |
| 2021 | 5,3% | 0,7% | 20,7% | 11,3% | 2,9% | 5,3% | 5,4% |
| Août 2022* | 9,0% | 1,4% | 29,2% | 15,0% | 8,1% | 10,5% | 7,9% |

* Glissement annuel (août 2022 / août 2021).

Il en va de même du BT50, où la hausse globale de 6,1 % sur douze mois à fin août 2022 s'explique avant tout par celle des matériaux (14,8 %) qui contribuent à hauteur de 3,6 %. Là encore, le poste « énergie » progresse bien plus vite (29,2 %) mais pèse peu dans les consommations directes (0,8 %), donc contribue peu à la hausse globale (0,2 %).

Décomposition de l'évolution du BT50 selon ses grands postes

| Grand poste | Matériel | Travail | Énergie | Matériaux | Service | Transport | BT50 |
|----------------------|----------|---------|---------|-----------|---------|-----------|--------------|
| Année / poids | 4,1% | 58,7% | 0,8% | 24,6% | 9,7% | 2,1% | 100,0% |
| 2015 | 1,7% | 0,3% | -9,1% | -1,8% | 0,4% | -2,1% | -0,3% |
| 2016 | 0,7% | 2,4% | 9,0% | 0,8% | 0,8% | 1,9% | 1,8% |
| 2017 | -0,7% | 2,1% | 9,3% | 2,1% | -0,1% | 2,3% | 1,9% |
| 2018 | 0,8% | 2,9% | 11,3% | 2,0% | 0,8% | 4,0% | 2,5% |
| 2019 | 1,4% | 2,8% | 2,8% | 0,3% | 1,3% | 2,6% | 2,0% |
| 2020 | 1,6% | 3,0% | -14,2% | 0,9% | -0,3% | -2,1% | 1,8% |
| 2021 | 5,3% | 0,7% | 20,7% | 10,8% | 2,9% | 5,3% | 3,9% |
| Août 2022* | 9,0% | 1,4% | 29,2% | 14,8% | 8,1% | 10,5% | 6,1% |

* Glissement annuel (août 2022 / août 2021).